

STARS 5.1

STAGE D'APPUI EN RADIOPROTECTION ET EN SECURITE : APPUI – CONSEIL INCENDIE

Public

Personnel d'entreprises extérieures amené à assurer d'appui en prévention incendie sur un CNPE

Objectifs

Etre capable de :

- Maitriser la sectorisation incendie y compris les règles liées au risque incendie de stockage et d'entreposage sur un CNPE,
- Vérifier la disponibilité des matériels de lutte de prévention incendie et leur emplacement en tenant compte de la réglementation : date de validité, ...,
- Lever un point d'arrêt de permis de feu (conduite à tenir et procédures associées y compris en cas de situation dégradée)

Thèmes traités

Sectorisation de sécurité et de sûreté : rôle, identification, caractéristiques

Aires de stockage et zone d'entreposage

Intégrité de la sectorisation :

- Différents types de perte d'intégrités sur les éléments de sectorisation
- La gestion en cas de perte d'intégrité
- Les règles d'utilisation de produits inflammables sur les chantiers

Permis de feu :

- Règle de mise en œuvre du permis de feu
- Eléments de contrôle avant levé du point d'arrêt

Matériel incendie :

- L'organisation des secours
- Le matériel incendie
- La conformité des moyens en poste fixe et des moyens de communication

Mise en situation

Validation des acquis théoriques et mise en situation



Prérequis

- Etre en possession d'un certificat de stage SCN 2 en cours de validité
- ET
- Etre titulaire d'une attestation de formation à la manipulation d'extincteurs
- ET
- Avoir acquis une expérience professionnelle sur un ou plusieurs centres nucléaires de production d'électricité français en ou hors zone contrôlée dans le domaine de la maintenance ou de la logistique ou de la sécurité/RP en tant que chargé de travaux, ou chargé d'affaire, ou chargé de surveillance ou chargé de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience opérationnelle datant de moins de 10 ans, correspondant à :
Au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche
OU une période de 2 ou 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non
- ET
- Etre en ordre d'accès pour entrer dans les locaux industriels d'un CNPE

Pédagogie

Méthodes alternées : découverte, expositive et/ou participative
Formateur qualifié par un organisme de formation agréé EDF-STARS

Evaluation

Validation des acquis théorique et validation des acquis en situation

Validation

Certificat / attestation de fin de stage

Nombre de participant

12 personnes maximum

1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques en CNPE et/ou chantier

Durée

21 heures réparties sur 3 jours

Durée de validité et recyclage

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisé pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné)

IFCEN

Centre de formation
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples
6 Allée des Entrepreneurs
26700 Pierrelatte
T: 04 75 54 20 10